M. CASA IMMOBILIER

SERVICES IMMOBILIERS ET CONCIERGERIE

GRILLE TARIFAIRE

GESTION- LOCATION SAISONNIÈRE

GESTION LOCATIVE SAISONNIÈRE / MANDAT DE GESTION	15 % TTC / A la charge du mandant
LA GESTION LOCATIVE SAISONNIÈRE COMPREND : LA GESTION DES PLATEFORMES LOCATIVE DEFINIES ENSEMBLE. LE SUIVIE DES DEMANDES DE LOCATIONS DE VACANCES, LE SUIVIE DES RESERVATIONS, PLANIFICATIONS DES INTERVENTIONS, L'ENVOI DE RAPPORT DE GESTION LOCATIF MENSUEL, LIVRET D'ACCUEIL PERSONNALISÉ	

LOCATION SAISONNIÈRE HORS PLATEFORMES	À la charge du mandant
COMMERCIALISATION DU BIEN - MULTIDIFUSION COMMUNICATION - SELECTION DES LOCATAIRES, REDACTION DE LA CONVENTION DE LOCATION, HORS AIRBNB ET ABRITEL	5 % TTC

LOCATION SAISONNIÈRE HORS PLATEFORMES	À la charge du preneur
FRAIS DE DOSSIER / SEJOUR	5 % TTC

GESTION DES ARRIVÉES ET DES DÉPARTS / SEJOUR	Sur devis
UN ACCUEIL PERSONNALISÉ POUR L'ENSEMBLE DE VOS VOYAGEURS 24H/7J, CONSEILS ET INFORMATIONS, ACTIVITÉS ASSISTANCES 24H/24 PENDANT LE SÉJOUR	

CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME	150 € TTC
ASSISTANCE AU CLASSEMENT / RENOUVELLEMENT DE CLASSEMENT DU BIEN ARTICLE D. 324-2 DU CODE DU TOURISME	

CREATION ANNONCE LOCATIVE PLATEFORMES LOCATIVES HORS MANDAT DE GESTION	200 € TTC
DÉPLACEMENT VISITE DU BIEN, MISE EN SITUATION DU BIEN ET PRISE DE PHOTOS. CREATIONS D'ANNONCES (JUSQU'À 2 PLATEFORMES)	

HOME STAGING	Sur devis
INFO CONSEILS/ DEVIS / GESTION LIVRAISON ET ACHAT / MISE EN PLACE MOBILIER DECORATION	

ETAT DES LIEUX AVANT SAISON AVEC INVENTAIRE	Prix unitaire TTC
FORFAIT CRÉATION - STUDIO / EXTERIEUR + ANNEXE	80 €
FORFAIT CRÉATION- 2 PIÈCES / EXTERIEUR + ANNEXE	120 €
FORFAIT CRÉATION - 3 PIÈCES 1 SDB + WC / EXTERIEUR + ANNEXE	160 €
FORFAIT CRÉATION - 4/5 PIÈCES 2 SDB + WC + ANNEXE	200 €
FORFAIT CRÉATION - 6 PIÈCES +	260 €
RENOUVELLEMENT / SÉJOUR - STUDIO À 3 PIÈCES	60 €
RENOUVELLEMENT / SÉJOUR - 4 PIÈCES ET +	80 €

AIDE DECLARATION DE REVENUS FONCIERS	150 € TTC
EDITION COMPTABLE ET ANALYSE REVENUS FONCIERS	

ESTIMATION VALEUR LOCATIVE SAISONNIÈRE	100 € TTC
DEDUIT DES HONORAIRES DANS LE CADRE D'UNE LOCATION / GESTION	

GESTION- LOCATION ANNUELLE

GESTION LOCATIVE ANNUELLE	8 % TTC
ENCAISSEMENT DES LOYERS, GESTION DES CHARGES, GESTION DES TRAVAUX ET SINISTRES, RAPPORTS DE GESTION MENSUELLE ET ASSISTANCE A L'ASSEMBLÉE GENERALE	LOYER ET CHARGE QUITTANCÉ

GARANTIE DE LOYERS IMPAYÉS VIA NOTRE PRESTATAIRE GALIAN	3 % TTC
DÉPLACEMENT VISITE DU BIEN, MISE EN SITUATION DU BIEN ET PRISE DE PHOTOS. CREATIONS D'ANNONCES (JUSQU'À 2 PLATEFORMES)	LOYER ET CHARGE QUITTANCÉ

LOCATION ANNUELLE - LOCAUX D'HABITATION- DECRET N°2014-890 DU 1ER AOUT 2014	A LA CHARGES DU BAILLEUR
ZONE TENDU : HONORAIRES DE VISITES, CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE ET RÉDACTION DU BAIL - CHARGES BAILLEUR ET	10 € TTC / M2 HABITABLE
ZONE TENDU : PRESTATIONS DE RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX	3 € TTC / M2 HABITABLE
FRAIS D'ENTREMISE - SELON LA SURFACE HABITABLE, N'EXCÉDENT PAS UN MOIS DE LOYER HORS CHARGES	100 € TTC

LOCATION ANNUELLE - LOCAUX D'HABITATION- DECRET N°2014-890 DU 1ER AOUT 2014	A LA CHARGES DU PRENEUR
ZONE TENDU : HONORAIRES DE VISITES, CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE ET RÉDACTION DU BAIL - CHARGES BAILLEUR ET	10 € TTC / M2 HABITABLE
ZONE TENDU : PRESTATIONS DE RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX	3 € TTC / M2 HABITABLE

LOCATION ANNUELLE - LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS	15 % TTC
REDACTION ET RENOUVELLEMENT DE BAIL	LOYER ANNUEL

ESTIMATION VALEUR LOCATIVE ANNUELLE	100 € TTC
DEDUIT DES HONORAIRES DANS LE CADRE D'UNE LOCATION / GESTION	

TRANSACTION

ESTIMATION VALEUR VÉNALE	150 € TTC
DÉDUIT DE LA COMMISSION DANS LE CADRE D'UNE VENTE	

TRANSACTION - A USAGE D'HABITATION ET PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL - MANDAT EXCLUSIF - DIAGNOSTICS IMMOBILIER OFFERT	A CHARGE ACQUEREUR
JUSQU'À 300 000 €	6 % TTC
DE 300 001 € À 500 000 €	6 % TTC
DE 500 001 € À 1 000 000 €	6 % TTC
A PARTIR DE 1 000 001 €	5 % TTC

TRANSACTION - A UASGE D'HABITATION ET PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL - MANDAT SIMPLE	A CHARGE ACQUEREUR
JUSQU'À 300 000 €	6 % TTC
DE 300 001 € À 500 000 €	7 % TTC
DE 500 001 € À 1 000 000 €	7 % TTC
A PARTIR DE 1 000 001 €	6 % TTC

TERRAINS À BATIR

TRANSACTION - MANDAT EXCLUSIF	A CHARGE ACQUEREUR
JUSQU'À 500 000 €	7 % TTC
DE 500 001 € À 1 000 000 €	6 % TTC
A PARTIR DE 1 000 001 €	5 % TTC

TRANSACTION - MANDAT SIMPLE	A CHARGE ACQUEREUR
JUSQU'À 500 000 €	8 % TTC
DE 500 001 € À 1 000 000 €	7 % TTC
A PARTIR DE 1 000 001 €	6 % TTC

AGENCE M. CASA SASU AU CAPITAL SOCIAL DE 1000 € DONT LE SIEGE SOCIAL EST SITUÉ : CIRINDINU 20144 ZONZA - IMMATRICULÉE AU RCS D'AJACCIO 933675332, SIRET : 93367533200011 - NUMERO TVA FR76933675332 - CARTE PROFESSIONNELLE N°CPI2001202400000014 - GARANTIE FINANCIÈRE GALIAN ASSURANCES 89 RUE DE LA BOÉTIE 75008 PARIS - RCP MMA ENTREPRISE 14 BD MARIE ET ALEXANDRE OYO, 720130 LE MANS CEDEX 9